Décision 92-D-49 du 15 septembre 1992

relative au respect de l'injonction contenue dans la décision n° 91-D-56 relative à des pratiques mises en œuvre par des organisations professionnelles de débitants de boissons dans le département de la Gironde

Posted on: 25 septembre 1992 |

Présentation de la décision

Lire

le texte intégral de la décision
28.65 Ko